

**Alain TESTART, *L'esclave, la dette et le pouvoir. Études de sociologie comparative*. Paris, Éditions Errance, 2001, 238 p., fig., bibliogr., index.**

Jean-Claude Lavaud

Volume 27, Number 3, 2003

Déshumanisation / Réhumanisation

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/007942ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/007942ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (print)

1703-7921 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lavaud, J.-C. (2003). Review of [Alain TESTART, *L'esclave, la dette et le pouvoir. Études de sociologie comparative*. Paris, Éditions Errance, 2001, 238 p., fig., bibliogr., index.] *Anthropologie et Sociétés*, 27(3), 203–204.  
<https://doi.org/10.7202/007942ar>

Alain TESTART, *L'esclave, la dette et le pouvoir. Études de sociologie comparative*. Paris, Éditions Errance, 2001, 238 p., fig., bibliogr., index.

Tout en étant une compilation de plusieurs articles parus entre 1998 et 2001, cet ouvrage nous apporte une image harmonieuse et quasi exhaustive de la question de l'esclavage. Alain Testart conduit le lecteur dans les dédales *a priori* complexes de l'esclavage. Il propose d'utiliser les contours institutionnels comme fil conducteur, ce qui permet de comprendre et de connaître le concept de l'esclavage. Au sein des sociétés, (devrait-on ajouter « qui l'ont pratiqué »), l'esclavage est un élément de la vie des sociétés qui est régi par le droit. Ainsi, juridiquement, l'esclave est exclu du contexte principal de la société dans laquelle il vit. Ce peut être une exclusion de la parenté, du lignage, de la cité ou de la religion. Cette situation fait de lui un « dépendant » en perte d'identité. C'est ce qui fonde l'unité du statut d'esclave. Pour alimenter son hypothèse, l'auteur décrit et compare les formes possibles de l'esclavage dans les différents types de sociétés. Embrassant l'histoire des sociétés les plus diverses, l'analyse porte sur la question du statut de l'esclave en régime despotique, et s'attache ensuite à la caractérisation des régimes de vie « captif » et « gagé », pour signifier la différence notoire de ces statuts avec celui de l'esclave dans la définition institutionnelle retenue par l'auteur. Il place d'ailleurs en perspective le mot français « merci » avec sa racine latine *merces* puis *merx*, *mercis*, la « marchandise », qui traduit la possibilité ou la crainte d'être réduit en esclavage pour un bien reçu.

C'est dans les sociétés traditionnelles de la Côte Nord-Ouest de l'Amérique du Nord qu'il trouve une illustration de ce phénomène, même si la complexité du fait social décrit par l'auteur montre qu'il ne sert pas à grand chose d'en chercher des explications à partir d'un raisonnement binaire. Un individu capturé devenait esclave faute d'avoir été racheté par ses parents ou par son clan. Cette impossibilité du rachat était l'aveu d'une indignité, d'une infamie qui tient à des facteurs sociaux propres à ces sociétés : là où le potlatch (forme ostentatoire du vrai faux don) structure une grande partie des rapports sociaux, l'ancien esclave, racheté par son clan, n'a rien à donner.

L'auteur approfondit le très complexe « esclavage pour dette ». Cette incursion lui permet de développer ensuite un nouveau concept, « la réduction consentie » (p. 121). Cette tentative s'avère intéressante dans la mesure où elle permet de mieux faire émerger « l'importance et la signification de l'esclavage pour dettes », forme fondamentale de « l'esclavage interne », spécificité, dit l'auteur, de l'esclavage en général. Il nous apprend, au fond, que cette forme toute particulière d'esclavage n'a pratiquement pas fait l'objet d'études, occultée par la dimension « ressource guerrière » de l'esclavage. Et pourtant, toutes les aires culturelles sont concernées par ce mode d'asservissement résultant d'une situation d'insolvabilité de l'individu. L'auteur prend la précaution de resituer cette notion dans les catégories précédemment décrites, précaution utile pour éviter l'emploi abusif du terme « esclave ». Cependant, dans cette très intéressante revue planétaire de l'esclavage pour dettes, on peut regretter l'absence de mise en perspective de cette problématique pour les « engagés » du sous-continent indien, de l'Afrique et de Madagascar à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle au profit des colons des îles des Mascareignes.

La dernière partie de l'ouvrage fait état des analogies possibles entre l'esclavage et le prix de la fiancée. En s'appuyant sur l'exemple des sociétés chinoises, Testart préconise une comparaison entre « esclavage interne » et « prix de la fiancée ». La troisième annexe qui clôt l'ouvrage est une critique rétrospective de la question de l'esclavage dans les sciences sociales.

*Jean-Claude Lavaud*  
103 rue François de Mahy  
97410 Saint-Pierre de la Réunion  
France

---

Joseph-Yvon THÉRIAULT, *Critique de l'américanité. Mémoire et démocratie au Québec*. Québec Amériques, 2002, 373 p., réf., index.

Voulant procéder à une histoire intellectuelle de la démocratie et du nationalisme au Québec, Thériault butait constamment contre le concept d'américanité qui, parce qu'il établit une rupture entre les sociétés canadienne-française et québécoise, ruinait la teneur de ses intuitions. Surtout, à jouer les injonctions normatives – le Québec doit consentir à son américanité –, le concept l'agaçait. Forgé en littérature, celui-ci a ensuite migré vers les sciences sociales d'où il est devenu une sorte de lieu commun, faisant de la société québécoise une entité se suffisant à elle-même, étrangère à tout passé antérieur à la Révolution tranquille. S'est ainsi dessinée une critique radicale qui procède en trois temps.

Dans les travaux de ceux pour qui elle est signifiante, l'américanité du Québec renvoie à diverses donnes : culture individualiste, comparable à celle de « l'homme de la frontière » qui opère une désocialisation ; accentuation des contrepoids européens dans des sociétés « neuves » ; ou encore participation à la civilisation matérielle américaine – par le biais de la société de consommation de masse, ou par celui de la modernisation technique. Dans tous les cas, les représentations sociales caractérisant le Canada français sont dénigrées comme étant impropres à rendre compte de la réalité empirique. Car l'américanité professe, sans le dire, un positivisme qui privilégie les faits bruts, objectifs, contre le sens subjectif dont ils sont pourtant investis. En sorte que l'américanité québécoise est avérée... si, et seulement si, on fait abstraction de la société ! L'erreur tient à l'alignement comparatif sur le modèle états-unien dans lequel, le (même) donné empirique s'est effectivement accompagné de pratiques de rupture et de représentations d'autosuffisance. Mais, au sein de l'univers occidental moderne, ce parcours reste exceptionnel, radical, et ne peut en conséquence servir d'idéal-type pour comprendre la spécificité québécoise.

Pour Thériault, il fallait questionner l'arrière-fond dans lequel se déploient les études sur l'américanité, car la modernité s'y réduit à ses dimensions abstraites et universalisantes au détriment des cultures concrètes qui lui ont fourni racines et substance. L'américanité révèle alors un point aveugle des sociétés hyper-modernes qui ont perdu la capacité de comprendre leur propre historicité, ce que traduit l'effacement du politique. En ce sens, elle nous en apprend plus sur le Québec actuel, sur ses impasses conceptuelles et politiques, que sur la réalité socio-historique qu'elle prétend expliquer. Sorte de révisionnisme sociologique, l'américanité met en effet en exergue le caractère « normal » du parcours québécois, au détriment de l'intentionnalité globale et structurante qui l'oriente. Thériault voit en elle la désillusion des intellectuels (à la suite du référendum de 1980) et leur volonté de répliquer une